

Rivière d'Eau Romaine, rivière d'eau vive

«Les transformations qui toucheront la Romaine n'auront pas d'effet notable sur l'offre ni sur la pratique d'activités de canotage et de descente de rivière dans la région.»

Étude d'impact sur le projet de complexe hydroélectrique de la rivière Romaine,
Vol. 5, p. 35-29

Le présent mémoire vise à présenter les impacts qu'auront le projet Romaine sur l'exceptionnel parcours de descente qu'offre cette rivière et sur la pratique actuelle des sports d'eau vive dans notre région, la Minganie.

Faits saillants du mémoire

- Les modifications du débit en aval de RO-1, le projet Romaine aura un impact considérable sur le site le plus important pour la pratique des sports d'eau vive en Minganie: le rapide sous le pont de la route 138 qui enjambe la rivière Romaine.
- Il n'existe en Minganie aucun site équivalent au rapide du pont de la 138 pour la pratique et l'enseignement de l'eau vive et pour les occasions d'échanges sociaux qu'il favorise entre les pagayeurs.
- Le projet Romaine aura des impacts sur le canot-camping familial en aval de RO-1, en particulier sur la baignade.
- Le projet Romaine ne créera pas d'accès à des parcours d'intérêt pour l'eau vive.
- La rivière Romaine constitue la plus intéressantes des grandes rivières qui existent encore sur la Côte-Nord. Notre analyse évalue son capital Eau-vive à deux fois celui de la Moisie et trois fois celui de la portion aval de la Magpie. Ce capital sera perdu.
- Sur toute la Côte-Nord, la seule rivière sportive équivalente à la Romaine, c'est le cours intégral de la Magpie, du lac Éric au fleuve St-Laurent.
- Le Plan Nord prévoit la protection de 50% du nord québécois, mais n'offre aucune garantie quant à la protection des grandes rivières de ce territoire. Il comprend plutôt des objectifs de développement énergétique considérables qui font craindre pour l'avenir des parcours d'eaux vives de la Côte-Nord.
- Nous avons déjà fait disparaître une énorme partie du patrimoine d'eaux vives du Québec.
- Alors qu'est envisagé le harnachement des rivières de la Minganie, parmi les dernières grandes rivières du Québec, il est temps que nous adoptions une approche globale par laquelle chaque disparition de rivière est compensée par la protection d'une rivière équivalente.
- Le projet Romaine pourrait être le premier grand projet pour lequel on embrasse cette approche, dans l'esprit le plus noble du Plan Nord.
- Compte tenu de son historique et du consensus qui se crée autour d'elle, la rivière Magpie est la candidate toute indiquée pour répondre à cet appel.

Chapitre 1

Les impacts sur la pratique actuelle des activités de rivière et d'eau vive par les Minganois

Le site le plus utilisé pour la pratique de l'eau vive par les Minganois est incontestablement le rapide qui se trouve sous le pont de la rivière Romaine (route 138, moitié nord du pont). Ce rapide procure un site facilement accessible où les pagayeurs peuvent exercer leur sport dans des conditions sécuritaires (aucun danger et récupération aisée en cas de dessalage). Il permet autant aux novices de s'initier aux rapides à gros débit qu'aux experts de mettre à l'épreuve leur maîtrise des techniques plus avancées. Ceci étant dit, ce rapide n'est pas intéressant en toutes conditions. En effet, il n'a d'intérêt qu'en période d'étiage. Lorsque les débits sont moyens ou élevés, le courant est alors trop fort pour exécuter des manœuvres intéressantes et il ne se forme pas les contre-courants qui permettent aux pagayeurs de remonter et de réintégrer le rapide après une descente. Mais surtout, c'est seulement en période d'étiage que se forme l'élément le plus intéressant de ce rapide: les vagues à *surf*.

Dans les sports d'eau vive, on désigne «vagues à surf» les vagues, souvent déferlantes, qui permettent à un pagayeur de se maintenir sur la vague sans avoir à propulser son embarcation: la force du courant qui pousse l'embarcation vers l'aval est compensée par la gravité qui tend à faire descendre le bateau vers le creux de la vague, en amont. Les surfs permettent de jouer avec l'angle de la pagaie et de l'embarcation pour effectuer des traverses, des rotations et diverses figures. On peut de la sorte «naviguer» en faisant pratiquement du sur place pendant plusieurs minutes à la fois. C'est la quintessence de la fusion du pagayeur avec son élément.

À mesure que le débit de la rivière Romaine baisse, il se forme successivement deux vagues sous le pont, l'une en arrière de l'autre, suivies d'un train de vague turbulent. C'est d'abord la vague aval, relativement petite, qui se crée. À ce débit-là, la vague amont n'est pas encore «surfable». Quand le débit baisse un peu plus, une vague à surf beaucoup plus grosse se forme en amont, qui s'ajoute à la vague aval. Lorsque le débit tombe encore plus bas, la vague aval disparaît pour laisser place à une seule large et profonde vague à surf.

Nous nous sommes basés sur les quelques vidéos que nous avons dans nos archives personnelles pour essayer de déterminer les débits exacts qui donnent lieu aux diverses formes que prennent les vagues sous le pont de la Romaine. Les dates de réalisation des vidéos et les archives hydrométriques du Centre d'expertise hydrique du Québec nous ont permis dresser le tableau 1.

Tableau 1 : Intérêt pour l'eau vive du rapide sous le pont de la rivière Romaine pour des dates et des débits connus

Date	Débit* (m ³ /s)	Intérêt	Remarque
25 juin 2006	279	Très faible	- Niveau nettement trop haut - Vagues non-formées
2 juil. 2006	256	Faible	- Vague aval formée, mais petite - Vague amont non-formée
23 juil. 2006	166	Bon	- Vagues aval et amont formées
1 ^{er} août 2006	186	Bon	- Vagues aval et amont formées
2 sept. 2007	ca.122	Excellent	- Possibilités de surf très intéressantes - Vague aval disparue - Station hydrométrique en panne le 2 sept. À la reprise des mesures, le 8 sept., le débit était de 122 m ³ /s

* Débit journalier moyen à la station hydrométrique. Le débit horaire serait plus exact.



Figure 1: Le 2 juillet 2006, le débit moyen journalier est de $256 \text{ m}^3/\text{s}$. La vague aval commence à se former (déferlante). Le V de la vague amont n'est pas refermé et cette vague n'est donc pas praticable pour le surf.



Figure 2: Le 1er août 2006, le débit moyen journalier est de $186 \text{ m}^3/\text{s}$. Les deux vagues sont formées et praticables. Le pagayeur, André Charest, surfe la vague aval. La crête de la vague amont commence à former un bourrelet déferlant.



Figure 3: Le 2 septembre 2007, le débit est inconnu. La donnée la plus rapprochée est celle du 8 septembre, à $122 \text{ m}^3/\text{s}$. La vague amont s'est élargie et allongée vers l'aval. Le creux de la vague est plus long et moins arrondi qu'en eux plus hautes. Les conditions sont favorables pour les embarcations plus longues, comme les canots ou même les planches de surf!

L'étude d'impact nous informe du changement anticipé des débits de la rivière Romaine en aval de RO-1: «En conditions futures, le débit ne pourra pas être inférieur au débit réservé écologique, fixé à 170 m³/s entre le 8 juillet et le 15 octobre, et sa valeur moyenne durant la période estivale (de juillet à septembre) sera de 330 m³/s.»*

Dans l'évaluation de l'impact du projet Romaine sur la navigation, Hydro-Québec estime que «la régularisation du débit diminuera l'intensité et la fréquence d'événements hydrauliques comme les grandes crues ou les étiages prononcés, ce qui prolongera les périodes navigables. [...] le débit moyen estival en conditions futures (330 m³/s) sera plus élevé que le débit moyen estival actuel (296 m³/s), ce qui entraînera des profondeurs d'eau légèrement plus importantes. [...] Les kayakistes, canoteurs et plaisanciers pourront donc pratiquer leur activité dans des conditions semblables à celles d'aujourd'hui.»

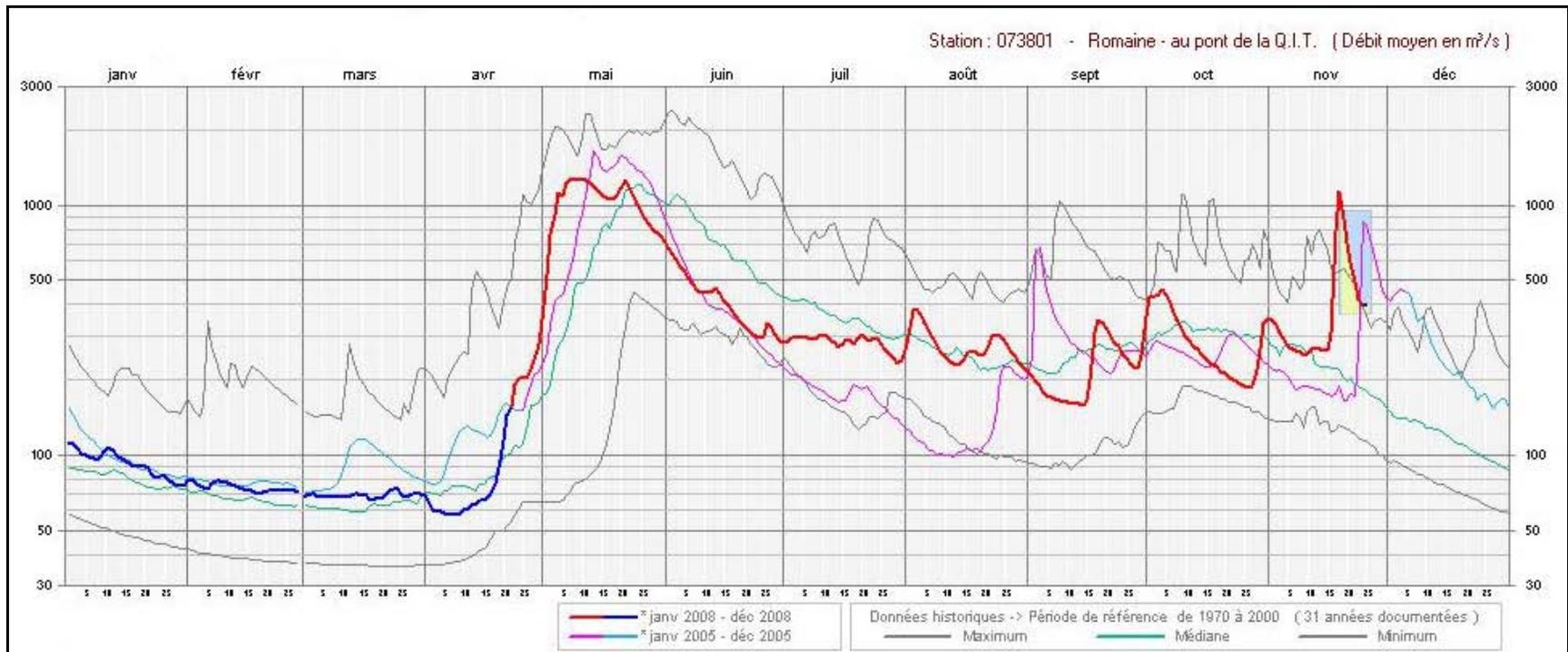
Les utilisateurs du rapide sous le pont de la Romaine ne peuvent pas être en accord avec cette évaluation. En effet, il ne sera plus possible pour nous de pratiquer notre activité dans des conditions semblables à celle d'aujourd'hui.

L'utilisation du rapide qui se trouve sous le pont de la rivière Romaine se chiffre en dizaines de jours/personne par été. Les habitués de ce site le fréquentent de l'ordre de 5 à 10 fois dans l'été. Pour des questions de sécurité et pour le plaisir, la pratique de l'eau vive à cet endroit se fait généralement à plusieurs. C'est souvent l'occasion de rencontres, d'échanges et d'interactions sociales riches et mémorables.

La variation des niveaux de ce rapide est une des facettes intéressantes de ce site. Chaque niveau apporte une configuration légèrement différente de vagues, ce qui le renouvelle continuellement. La plage de débit la plus intéressante se situe entre 100 m³/s et 200 m³/s environ. En conditions aménagées, le niveau ne baissera plus jamais sous les 170 m³/s pendant l'été. En soi, ceci est une grande perte. Quant aux niveaux situés entre 170 m³/s et 210 m³/s, nous craignons qu'ils soient plus rares à l'avenir qu'en conditions actuelles. Nous craignons aussi que les débits, en conditions aménagées, seront imprévisibles. Actuellement, il suffit de consulter les données en temps réel de la station hydrométrique pour connaître les débits (ou mieux: passer sur le pont et constater l'état du rapide). En conditions naturelles les débits fluctuent de façon relativement prévisible sur un horizon de 24 à 48 heures, en fonction des prévisions météo. Nous craignons que les débits turbinés de RO-1 soient inconnus et imprévisibles pour les pagayeurs en condition aménagées

Notons enfin qu'il n'existe pas de site facilement accessible en Minganie qui soit équivalent au rapide du pont de la Romaine pour la pratique et l'enseignement des techniques d'eaux vives. Nous pensons que cela peut compromettre l'avenir du recrutement de partenaires et de nouveaux adeptes des sports d'eau vive dans la région.

*N.B.: les débits mentionnés sont les débits turbinés à RO-1. Les débits auxquels on fait référence pour la caractérisation du rapide sont ceux de la station hydrométrique 073801. La rivière Puyjalon, relativement petite se jette dans la Romaine entre la station et le pont. Le débit réel sous le pont de la Romaine est donc supérieur. Cependant, comme il n'y a pas de tributaire entre RO-1 et la station hydrométrique, les débits turbinés prévus nous permettent d'estimer assez précisément les conditions futures du rapide sous le pont.



Source: Centre d'expertise hydrique du Québec

Figure 4: Les débits de 2005 (en mauve et turquoise) et de 2008 (en bleu et rouge) surimposés sur les données historiques (médiane, maximum et minimum) pour la station hydrométrique de la rivière Romaine.

Les années 2005 et 2008 ont été bonne et mauvaise respectivement pour la pratique de l'eau vive sous le pont de la Romaine. L'année 2005 a été une année particulièrement favorable pour la formation des vagues à surf. La pratique de l'eau vive y a été possible pendant environ 6 semaines. Début juillet, le débit est passé sous la barre de 200 m³/s, puis a continué de baisser pour atteindre les 100 m³/s au début août. Par contre le mois de septembre 2005 a été nettement moins bon. En 2008, ce fut le contraire, les mois de juillet et août n'ont pas connu de période d'étiage. C'est seulement au début septembre que le niveau est devenu intéressant pour la pratique de l'eau vive sous le pont de la rivière Romaine, et ce pour seulement environ deux semaines. On remarquera que les périodes d'étiage auxquelles on peut s'attendre sont de l'ordre de 200 m³/s en juillet et de 100 à 150 m³/s entre la mi-août et la mi-septembre.

Les impacts du projet sur nos activités à caractère familial en aval de RO-1

De toutes les rivières situées entre la Moisie et la Natashquan, mais à l'exception de celles-ci, la Romaine est celle qui présente les plus grandes plages de sable accessibles pour la baignade et le camping sauvage. C'est une activité que nous pratiquons entre le pont de la 138 et l'île aux officiers. Bien qu'une période transitoire soit prévue où la rivière s'ensablera, à terme nous craignons que la réduction des crues favorise une végétalisation des berges où il est présentement possible de planter sa tente. Les modifications de la température de l'eau auront aussi un impact sur la possibilité de baignade. Les pointes actuelles de température dépassent les 20°C alors qu'elle culminera à 13°C en conditions aménagées.

L'accès à de nouveaux plans d'eau pour la pratique de l'eau vive

Hydro-Québec mentionne que « la route de la Romaine permettra aux canoteurs et aux plaisanciers d'accéder aux réservoirs et à la rivière. [...] Cette infrastructure routière permettra également de rejoindre d'autres plans d'eau qui sont actuellement difficiles d'accès.»

L'accès aux rivières est une des limites à la pratique des sports d'eau vives en Minganie. Les nouveaux accès que créeront la route de la Romaine n'offre qu'un seul accès commode à une nouvelle rivière. Il s'agit de la portion aval de la rivière Pérugia, laquelle se jette dans le lac Puyjalon qui, à son tour se vide via la rivière du même nom. À l'examen des cartes, ce parcours comporte de très longues sections d'eaux plates et quelques grandes chutes qui sont presque certainement infranchissables.

L'accès au cours supérieur des rivières Mingan et St-Jean ne sera pas particulièrement facile et l'avantage sur l'accès en avion, tel qu'il est possible actuellement, n'est pas évident.

Enfin, on aurait pu souhaiter que les tronçons court-circuités de RO-2 et RO-3 maintiennent un débit suffisant pour la pratique de l'eau-vive, mais les débits réservés prévus (1%) seront nettement insuffisants. Hydro-Québec estime que débits réservés de l'ordre de 10% ne seraient pas justifiés car ils ne permettraient pas de réduire de façon notable la perte d'habitat pour le poisson (Étude d'impact, Vol. 1, p. 11-26). Un débit de 10% permettrait cependant de préserver des sections d'eau vive de niveau RII-RIII (Fortin, 1980) dans ces deux tronçons de rivière non-ennoyés.

Chapitre 2

La Romaine, un patrimoine d'eau vive exceptionnel Que faire devant sa disparition?

Des intérêts irréconciliables et des impacts à compenser

En ce qui a trait aux rivières, les caractéristiques recherchées par les amateurs d'eau vive sont dans une large mesure les mêmes que ceux que recherchent les promoteurs de l'hydroélectricité. Au Québec, plus le débit et plus le degré de pente d'une rivière sont élevés, et plus il y a de potentiel pour que la rivière offre un parcours de descente sportive intéressant (Fortin, 1980). De même, ces deux facteurs sont prépondérants pour le potentiel hydroélectrique d'un bassin versant. Or, l'exploitation du premier potentiel requiert que soient préservés les rapides alors que l'exploitation du second implique de les enoyer ou de les court-circuiter le plus possible. Aussi les intérêts des amateurs d'eau vive sont-ils en grande partie irréconciliables avec ceux des promoteurs d'hydroélectricité.

Le harnachement d'une rivière comme la Romaine résulte irrémédiablement en une perte nette pour le patrimoine d'eau vive du pays. Le promoteur reconnaît qu' «aucune mesure ne permet d'y maintenir des tronçons de rapides et d'eaux vives» (Complément de l'étude d'impact, Vol 3, p. 11). Faute de possibilités d'atténuation, la seule manière de réconcilier les positions des amants de l'eau vive et du promoteur consiste à envisager des formes de compensation, et ce dans un contexte qui déborde donc du bassin versant ennoyé.

De manière à mieux situer l'enjeu, précisons d'abord l'importance de l'impact du projet Romaine sur le capital d'eau vive en Minganie et sur la Côte-Nord.

Le harnachement de la rivière Romaine: une perte d'importance pour le capital d'eau-vive de l'est du Canada, et un impact considérable sur l'offre d'eau vive en Minganie

Dans son étude d'impact, le promoteur affirme que «la Côte-Nord abrite environ 25 cours d'eau reconnus par la FQCK [...] dont 8 en Minganie (Manitou, Magpie et Magpie Ouest, Saint-Jean, Romaine, Corneille, Aguanish, Natashquan et Petit Mécatina). Il avance que plusieurs de ces cours d'eau, notamment ceux de Minganie, présentent des caractéristiques semblables à celles de la Romaine, telles que la qualité des paysages, la longueur de parcours et le niveau de difficulté ou d'intérêt particulier.» Enfin, le promoteur évalue que ces cours d'eau « peuvent répondre aux besoins de différents types de clientèles, notamment les rivières Moisie et Magpie, qui sont parmi les plus fréquentées.»

Il nous apparaît opportun ici de partager notre perception de ces parcours et de mieux définir ce que sont justement les besoins plus particuliers de la «clientèle» des amateurs d'eau vive, en particulier de la Minganie.

Mis à part la Moisie, il est clair que les 17 parcours hors-Minganie auxquels fait référence le promoteur ne peuvent aucunement répondre aux besoins des amateurs d'eaux vives de la Minganie. En effet, ces parcours sont dans l'ensemble nettement moins intéressants que les rivières locales. En plus, celles qui conservent un intérêt marginal, comme la Portneuf, à Forestville, se situent à plusieurs centaines de kilomètres de la Minganie.

Pour ce qui concerne les rivières plus près de chez nous, toutes n'ont le même intérêt pour la pratique de l'eau vive. Ceci est lié aux profils des cours d'eau. Pour former des successions de rapides intéressants, la pente d'une rivière doit être distribuée assez également. Dans le cas de la Natashquan, le profil est très fort en début de parcours, où la rivière quitte le plateau. Puis l'eau vive laisse place à de très longues sections d'eau calmes entrecoupées de chutes ponctuelles: «À la marge ouest du plateau, la rivière Natashquan coule paresseusement au fond d'une vallée profonde aux parois rocheuses.» (www.mddep.gouv.qc.ca/parcs/projets/Natash.htm). L'Aguanish et la St-Jean, de débit moindre, se présentent un peu de la même manière quoique dans une moindre mesure. L'importance des rivières St-Jean et Natashquan comme voies de pénétration traditionnelles pour les Innus n'est d'ailleurs pas étrangère à ces profils. La rivière Manitou, elle, présente un peu le profil inverse: de longues sections sans rapides en amont barrées par quelques énormes chutes dans sa moitié aval. Quant à la rivière Corneille, il s'agit d'une rivière beaucoup plus courte et dont le débit estival est même trop faible pour la pratique de l'eau vive.

En Minganie, les seules rivières sportives qui se comparent à la Romaine sont la Petit-Mécatina et le parcours intégral de la Magpie. La Petit-Mécatina est la plus longue et la plus grosse de toutes les rivières libres de la Côte-Nord. Elle est aussi la plus inaccessible. Elle a toutefois un potentiel confirmé pour la pratique de l'eau vive, mais ses sections, en particulier son canyon, ne sont pas aussi bien réparties que sur la Romaine. Par ailleurs, elle fait l'objet de projets de développement hydroélectrique ouvertement discutés dans les médias et par le gouvernement. Pour cette raison nous pensons qu'il n'est pas approprié de retenir cette rivière comme solution de rechange viable.

Au-delà de la Minganie, la rivière Moisie, bien qu'à 200 km de Havre-St-Pierre, pourrait être envisagée comme une alternative à la Romaine.

Ce sont donc uniquement la Magpie (intégrale) et la Moisie qui peuvent raisonnablement se comparer à la Romaine et répondre aux besoins de ceux qui s'intéressent aux grands parcours d'eau vive de la Côte-Nord. D'ailleurs, la popularité de ces deux parcours corrobore cet état de fait, comme le mentionne le promoteur. Mettons maintenant en relief ces trois parcours l'un par rapport à l'autre.

La méthode d'analyse

Pour mieux évaluer l'impact de disparition de la Romaine et la mettre en relief avec les parcours alternatifs que sont la Moisie et la Magpie, il convient d'essayer de quantifier le «capital eau-vive» de chacune de ces rivières. Pour ce faire, nous avons développé une méthode objective. Pour caractériser une rivière, on ne peut simplement lister le nombre de rapides de chacune des classes. En effet, cela ne tient pas compte de l'importance qu'a également la longueur de l'obstacle en question. On comprendra qu'un rapide de classe 2 (R2) d'une longueur de 50 mètres ne contribue pas les mêmes eaux vives qu'un R2 de 1000 mètres. Ce dernier en contribue 20 fois plus... De même, un R1 de 100 mètres ne contribue pas les mêmes eaux vives qu'un R4 de la même longueur. En quelque sorte, on peut dire que le R4 contribue 4 fois plus au caractère sportif du parcours que le R1.

L'indice Eaux-Vives (indice EV) que nous proposons repose sur la multiplication des deux facteurs que sont la longueur et le niveau de difficulté des obstacles qui apparaissent sur les cartes officielles de la FQCK. Dans les exemples donnés ci-haut, les quatre rapides auraient donc respectivement des indices de 100, 2000, 100 et 400.

N.B. Sur les cartes des rivières, on trouve parfois des sections classées «eau vive». Ce sont là des rapides très faciles. Dans notre analyse, ses longueurs de parcours se sont vues attribuer un niveau de difficulté de 0,5.

L'indice EV n'inclut pas la contribution des chutes. Une chute est généralement considérée comme un obstacle infranchissable et impose souvent un portage. Dans certains cas, ces portages sont pénibles et on pourrait penser que la contribution d'une chute devrait en fait être négative. Par contre, une chute est souvent un site panoramique d'intérêt, ce qui compense parfois largement pour l'effort du portage... De plus, l'évolution des techniques et du matériel d'eau vive font qu'aujourd'hui plusieurs chutes deviennent des passages d'intérêt pour le sport. (Déjà en 1985, une équipe faisait la Magpie intégrale en ne faisant que onze portages alors que le parcours compte seize chutes (Hodgins et Hoyle, 1994). En 2008, une équipe américaine a descendu la partie de la Romaine que vise le projet de complexe. Certains ont fait aussi peu que trois portages alors que cette partie de la rivière compte quatorze chutes et un R6.) C'est pourquoi nous attribuons une cote nulle aux chutes dans le calcul de l'indice EV. Ceci dit, qu'on les descende ou qu'on les contourne, les chutes contribuent sans contredit à la difficulté du parcours. Nous fournissons donc un indice additionnel, l'indice de difficulté, ou les chutes se voient attribuer une cote de 6.

La figure 5 est tirée de la carte officielle (no.07-35-10-00) de la FQCK pour la Magpie.

Selon notre méthode d'analyse, ces premiers 11 kilomètres de parcours comptent 4595 mètres de sections d'eaux vives et ont un indice EV de 12 210 et un indice de difficulté de 12 660.

La difficulté moyenne par obstacle (rapide, seuil, chute, eau vive) est donnée par l'indice EV (avec chute) divisé par le nombre de mètres de parcours. Dans le cas du tronçon de la

figure 1, l'obstacle moyen a donc un niveau de 2,75 (12 660 divisé par 4595), soit un niveau qui se rapproche des rapides de classe 3.

Enfin, on peut calculer l'indice EV moyen par kilomètre de parcours, ce qui donne une idée de la densité du caractère sportif pour la distance parcourue. Dans le cas de ce tronçon-ci, on parle d'un indice EV moyen de 1110 (12 210 divisé par 11).

Tableau 2 : L'indice EV des obstacles situés entre les km 55 et km 44 de la Magpie

Classe de l'obstacle	Longueur (m)	Indice EV
3,5	800	2800
1	220	220
2	75	150
2	130	260
1	200	200
2	300	600
4	30	120
3	170	510
3,5	150	525
1	100	100
4	300	1200
1	200	200
4,5	100	450
4	400	1600
1	30	30
3	50	150
4	100	400
2	350	700
3	30	90
4	250	1000
5	100	500
2	5	10
4	30	120
Chute (6)	75	450
0,5	400	200
Longueur	4595	
Indice EV		12 210
Ind. Difficulté		12 660

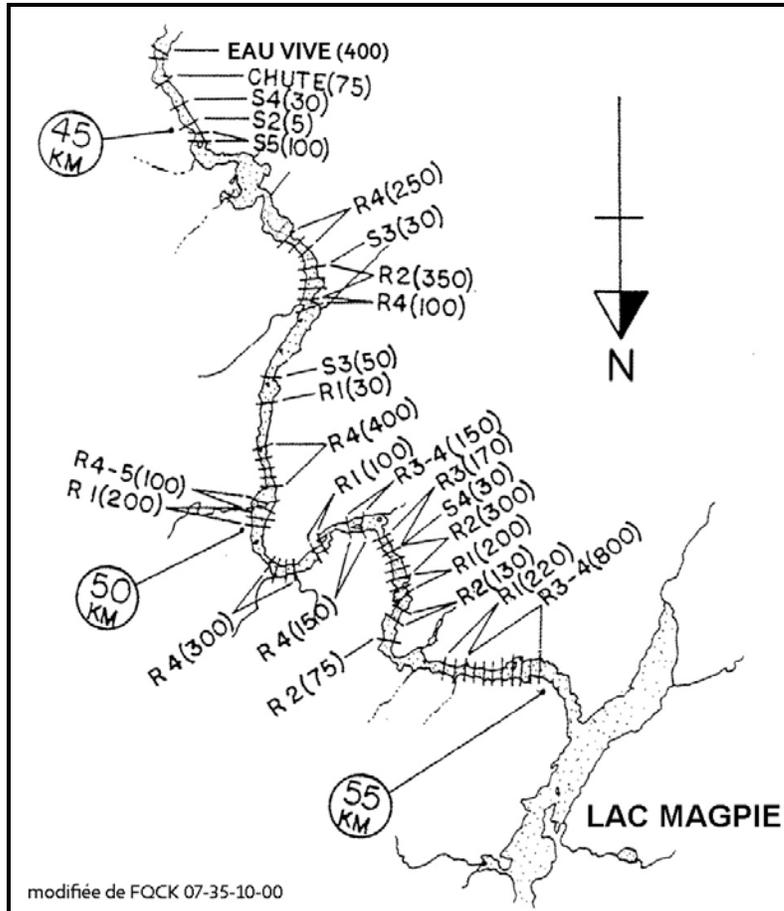


Figure 1: Carte des premiers kilomètres du parcours canotable en aval du Lac Magpie (les 400 m d'eau vive en aval de la chute sont fictifs)

Le tableau 3 donne les caractéristiques que nous venons de discuter pour les rivières Moisie, Magpie et Romaine.

Tableau 3: Les caractéristiques permettant d'évaluer le caractère sportif des parcours de descente des rivières Moisie, Magpie et Romaine.

	MOISIE ^a	MAGPIE		ROMAINE		
		Magpie intégrale ^b	Aval du lac Magpie	Romaine intégrale ^c	Aval du lac Brûlé	Ennoyé et court-circuité
Longueur (km)	420	277	55	601	335	235
Eau vive (mètres)	26 387	41 465	13 725	55 660	46 395	44 385
Difficulté moyenne par obstacle*	2,09	3,07	3,18	2,3	2,39	2,37
Indice Eau-vive*	52 647	103 648	32 230	103 640	86 960	81 070
Indice Difficulté*	55 047	127 378	43 600	127 940	110 960	105 070
Indice Eau-vive/km	125	374	586	172	260	345
Indice Eau-vive/MW		-172				-52

a: tel que décrite par la carte no. 07-23-00-00, édition 1986, de la FQCK

b: tel que décrite par la carte no. 07-35-10-00 de la FQCK

c: tel que décrite par la carte no. 07-35-00-00, édition 1983, de la FQCK

* : la description des calculs est donnée dans le texte ci-haut

Les chiffres donnés au tableau 3 nous permettent de mieux saisir l'ampleur du capital eau-vive que fera disparaître le projet de complexe hydroélectrique de la Romaine. Pour mettre en relief ces chiffres avec l'historique, l'utilisation, le paysage et les autres intérêts particuliers de ces trois rivières, discutons de ces résultats plus en détail rivière par rivière.

La Moisie

La rivière Moisie est décrite par la Fédération québécoise du canot et du kayak (FQCK) comme «sans doute la plus connue et la plus fréquentée des rivières de la Côte-Nord, probablement à cause de la facilité d'accès, de l'impressionnant décor qu'offre la vallée profonde dans laquelle elle coule, de son parcours bien équilibré en terme de difficulté [...]» (carte no. 07-23-00-00, édition 1986)

En effet, une des raisons principales de la popularité de la Moisie, c'est l'accès que donne à son cours supérieur le chemin de fer de Schefferville, construit en 1954*. L'accès par train épargne aux pagayeurs plus de 1000 kilomètres de navette en automobile et est plus économique que l'avion. De plus il permet de mettre à l'eau sur une rivière qui redescend jusqu'au point de départ de l'expédition.

La Moisie est devenue une grande classique dès les années 1970 (Hodgins & Hoyle, 1994). On la désigne souvent comme la «Nahanni de l'est», ce qui traduit sa réputation comme une des plus grandes rivières canotables connues de l'est du Canada. Lorsqu'on compare la Moisie à ses voisines, on s'aperçoit cependant qu'il s'agit d'un parcours canotable nettement moins sportif:

- Malgré la longueur appréciable de ce parcours, on n'y compte que 26 387 mètres de sections d'eaux vives. C'est deux fois moins que le parcours de la Romaine et une fois et demie de moins que la Magpie. À elles seules, les sections ennoyées ou court-circuitées par le complexe hydroélectrique de la Romaine équivalent à 168% de la longueur totale des rapides de la Moisie.
- Le parcours comporte peu d'obstacles réputés difficiles
- La densité d'eau vive au kilomètre est de loin la plus faible
- La difficulté moyenne des obstacles est la plus petite, à 2,09.

* Ce chemin de fer donnait également accès à la Magpie et, indirectement, à la Romaine, toutes deux à l'est de la Moisie. Cependant, la route vers l'est à partir de la Moisie n'existe que depuis 1977.

La Romaine

Tout comme la Moisie, le cours supérieur de la Romaine est accessible à partir du train de Schefferville via la rivière À l'eau claire et quelques grands lacs. La descente de cette rivière n'est réellement devenue intéressante que depuis que la route 138 atteint la Minganie, comme en témoignent les expéditions documentées à partir de 1980 (Hodgins & Hoyle, 1994). Pour écourter le parcours et éviter les grands lacs, le kayakiste et le pagayeur en canot solo optent plus souvent pour un accès en hydravion. Le point de départ le plus populaire est alors le lac Brûlé, à 335 km en amont. Les caractéristiques de ces deux parcours sont:

- La Romaine présente le plus de sections d'eau vive en termes de longueur. À elles seules, les portions d'eaux vives qu'englobera le projet Romaine dépassent la longueur de toutes les eaux vives de la Magpie.
- En aval du lac Brûlé, la Romaine compte 22% d'obstacles réputés difficiles, ce qui est un peu plus que la Magpie intégrale (19%), mais moins que la Magpie en aval du Lac (26%)
- La difficulté moyenne des obstacles est de l'ordre de 2,35, soit un peu plus que la Moisie, mais bien moins que la Magpie.
- La portion de rivière visée par le projet Romaine compte pour une grande partie de son capital d'eau vive

La Magpie

La rivière Magpie possède deux branches, dont la plus longue porte le nom Magpie Ouest. La Magpie Ouest désigne la section entre le lac Éric et le lac Magpie. En aval du lac, la rivière porte le nom Magpie et court sur 55 kilomètres jusqu'au fleuve. Le cours supérieur de la Magpie Ouest est, tout comme la Romaine et la Moisie, accessible depuis le chemin de fer de Schefferville. La Magpie exige, comme pour la Romaine, une navette routière. Les expéditions sur cette rivière ont débuté dès 1978. La dimension exceptionnelle et la position favorable du Lac Magpie le long du parcours en ont fait un point d'accès particulièrement intéressant. Il permet de descendre une section très sportive de la rivière, tout en ne demandant que 3 ou 4 jours. Ces facteurs en font un excellent point de départ pour des descentes guidées tout comme pour les pagayeurs qui veulent vivre l'expérience d'une grande rivière sauvage sans y consacrer des semaines de congé.

- La Magpie est le plus court des parcours, mais il compte une longueur total d'eaux vives (41 465m) qui se situe à mi chemin entre celle de la Moisie et celle de la Romaine.
- Bien que moins longues, les sections d'eau vive de la Magpie sont en moyenne plus difficiles. Ceci procure à la Magpie intégrale un indice Eau-Vive équivalent au parcours de la Romaine.

- La portion aval de la Magpie a de loin la plus grande densité d'eau vive au kilomètre et la difficulté moyenne des obstacles y est la plus grande de toutes les sections analysées.
- La portion aval de la Magpie, malgré sa réputation internationale, ne détient qu'un indice d'eau vive relativement modeste. En effet, la portion aval de la Magpie, pourtant si renommée, n'équivaut qu'à 37% de l'indice Eau-Vive de la portion visée par le projet Romaine et moins de 30% de la longueur de ses sections d'eau vive. Si on la compare au parcours intégral de la Romaine, qui perdra effectivement tout intérêt pour l'eau vive, ces taux tombent à 31% et 25% respectivement.

Enfin, nous pouvons calculer le coût, en termes d'indice Eau-Vive, du développement hydroélectrique de ces rivières. La Magpie détient un potentiel d'environ 600 MW (BAPE, rapport 236), la Romaine, de 1550 MW. Chaque mégawatt produit dans le cas de la Romaine représente la perte de 52 à 67 unités d'indice eau-vive (selon qu'on fait le calcul seulement sur la partie ennoyée ou sur l'ensemble du parcours). Dans le cas de la Magpie, ce coût serait trois fois plus élevé (172). Du point de vue de la conservation des parcours d'eau vive, le harnachement de la Magpie aurait un coût relatif énorme. D'après notre analyse, la Magpie intégrale et la Romaine sont des rivières comparables du point de vue de la pratique sportive de l'eau vive. Mais comme le potentiel de la Magpie est bien moindre, la conservation du parcours d'eau vive de la Magpie offrirait un rapport coût/bénéfice intéressant en contrepartie pour la disparition de la Romaine.

L'analyse présentée ci-haut nous apparaît valide en ce qu'elle confirme, en l'illustrant par des chiffres, la réputation qui circule au sujet des rivières Moisie, Romaine et Magpie dans les cercles d'amateurs d'eau vive. À savoir que:

- La Magpie est particulièrement sportive: elle a un profil plus court, avec une plus grande densité de rapides et une proportion élevée de passage relativement difficiles. Une rivière bien adaptée au rafting, au kayak de rivière ou au canot solo.
- La Moisie est une longue rivière dont les obstacles sont de difficulté sensiblement moindre. La densité de sections d'eau-vive est plus petite. Une rivière qui se prête particulièrement bien à une longue descente en canot duo, chargé en conséquence.
- La Romaine est une longue descente qui peut soit se prêter à une expédition exigeante qui requiert de nombreux portages, comme pour une équipe en canot duo, mais qui offre aussi la possibilité de réaliser une descente sportive d'une longueur exceptionnelle, avec un niveau de difficulté soutenu:

«a rising number of river enthusiasts, increasing skill level, and a growing desire to visit wild and remote areas could potentially see the Romaine as not only a premiere wilderness canoe trip, but a premiere whitewater kayaking trip as well.» (<http://riversenses.blogspot.com/>)

Le Plan Nord, un engagement pour la conservation de 50% des ressources du nord québécois

Dans le cadre du Plan Nord dévoilé récemment par le gouvernement du Québec, le premier ministre du Québec annonçait que 12% du nord québécois allait être réservés à la création d'aires protégées. Le 15 novembre dernier il poursuivait en disant:

« J'annonce par ailleurs que sur 38 % du territoire couvert par le Plan Nord, seul le développement récréotouristique et de mise en valeur de notre patrimoine naturel sera permis. C'est donc dire que 50 % du territoire du Plan Nord sera à l'abri du développement industriel, minier ou énergétique. C'est donc une superficie égale à la France qui sera vouée à des fins de protection de l'environnement et de développement récréotouristique ».

Par son annonce, Jean Charest prenait acte d'un constat que font de plus en plus de citoyens du Québec: le développement de nos ressources ne peut plus se faire sans que soient en parallèle conservés des éléments importants de notre patrimoine naturel. En choisissant de soustraire exactement 50% du territoire au développement lourd, le gouvernement envoie donc le message aux Québécois que pour chaque unité de territoire qui sera développée, une portion de territoire équivalente sera protégée. Nous pensons qu'il est important que cette logique s'étende au patrimoine collectif que sont les parcours d'eau vive que constituent certaines des grandes rivières de notre territoire: que pour chacune des grandes rivières dont on développera le potentiel hydro-électrique, une rivière de taille comparable soit à l'abri du développement énergétique. Malheureusement, les engagements pris par le gouvernement dans le cadre du Plan Nord ne garantissent en rien la protection des rivières. Comme en témoignent les projets de réserve de biodiversité proposés pour la Minganie, la volonté du gouvernement semble claire: mettre en réserve d'immenses territoires perchés sur les plateaux sans compromettre le développement potentiel des rivières pour la production hydroélectrique.

Malgré ce que nous avons vu jusqu'ici, le promoteur avance que:

« le projet aura peu d'incidence sur le stock de rivières canotables de la Minganie, étant donné l'intérêt somme toute marginal de la Romaine par rapport aux autres cours d'eau de la région.» (Étude d'impact, vol 7., p. 48-64).

L'intérêt de la Romaine par rapport aux autres cours d'eau n'est pas du tout marginal. De l'avis des experts internationaux qui ont parcouru les grandes rivières qui existent encore sur la Côte-Nord, la Romaine est la meilleure du point de vue de l'eau vive:

«The Romaine has the best, most runnable, whitewater of the rivers on the North Coast. Better than the Petit Mecatina, and better than the Magpie.»
(<http://riversenses.blogspot.com/>).

Le promoteur poursuit en disant que:

«Parmi les rivières les plus intéressantes de la Minganie, on compte notamment la Magpie [...]. Une part importante de ce potentiel régional sera protégée par la création éventuelle de la réserve de biodiversité du massif des lacs Belmont et Magpie.» (Étude d'impact, vol 7., p. 48-64)

Il est malhonnête de suggérer que la réserve de biodiversité du massif des lacs Belmont et Magpie puisse protéger quelque stock de rivières canotables que ce soit. En effet, les limites de cette réserve excluent presque complètement les parcours de descente que sont la Magpie Ouest et la Magpie aval.

D'ailleurs, on peut lire le passage suivant dans le rapport du BAPE qui traite des limites proposées de cette aire protégée:

« Après une analyse exhaustive, la commission du BAPE qui a examiné le projet d'aménagement hydroélectrique au barrage sur la rivière Magpie proposait dans son rapport d'août 2004 des avenues pour une mise en valeur durable de la rivière. Elle donnait l'avis suivant : « [...] il importe que la troisième chute de la rivière Magpie [en partant du littoral du golfe du Saint-Laurent] et ses rapides soient protégés intégralement » (rapport 198, p. 47). Lors de la présente audience publique, le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs a précisé qu'il avait eu « l'intention de suivre la recommandation du BAPE », mais qu'Hydro-Québec s'était opposée à l'agrandissement vers le sud de la réserve de biodiversité projetée. » (rapport 236, p. 23)

À la mi-novembre, le gouvernement dévoilait, en plus des annonces citées ci-haut, une hausse des objectifs de développement énergétique pour le Québec, qui passent de 4500 MW à 8000 MW. Ces objectifs suscitent chez nous plusieurs questions:

- Les rivières Romaine et Petit-Mécatina ne comptent ensemble que pour 3000 MW. Où Hydro-Québec va-t-elle trouver les 5000 MW que lui exigera le gouvernement?
- Les lignes de transport surdimensionnées du projet Romaine (735 kV) ne vont-elles pas justifier que soit harnaché un potentiel additionnel le long de leurs parcours? Le potentiel le plus grand ne s'y trouve-t-il pas sur la Magpie?
- Les lignes qui traverseront la vallée de la Magpie en aval comme en amont vont-elles, de par la rentabilité économique qu'elles favoriseront, justifier un éventuel «projet Magpie»? Le projet de réserve de biodiversité pourrait-il être compromis?
- Et que dire de la route forestière de Rivière-St-Jean? De combien cet accès ferait-il baisser le coût de revient d'un complexe sur la Magpie?

Les questions que nous venons de poser laissent planer des doutes inquiétants dans l'esprit des amateurs d'eau vive de la Minganie et présagent d'un avenir sombre pour cette partie du patrimoine collectif que sont nos grandes rivières et que ne connaîtront peut être pas les générations qui vont nous suivre. Les rivières alternatives auxquelles nous réfère le promoteur pour minimiser l'impact de son projet, vont-elles continuer d'exister?

La disparition de la Romaine, c'est un nouveau nivellement par le bas en ce qui a trait à la qualité des exemples que nous pourront léguer aux générations futures en matière de grandes rivières. Allons-nous pouvoir laisser à nos enfants au moins une grande rivière sportive sur la Côte-Nord? Nous avons vu que la Moisie ne se qualifie pas à ce titre. Après la disparition de la Petit-Mécatina, il ne va rester sur la Côte Nord qu'une seule rivière de grand intérêt pour la pratique sportive de l'eau vive: la Magpie. N'est-il pas raisonnable de penser qu'on puisse en léguer ne serait-ce que celle là?

En dépit du potentiel hydroélectrique de la Magpie, le BAPE réitérait en 2007 un avis qu'il avait émis quelques années plus tôt au sujet de la rivière:

« la commission est d'avis qu'elle devrait être soustraite à tout nouveau projet hydroélectrique et bénéficier d'un statut de protection afin d'en préserver le caractère naturel et le potentiel récréotouristique.» (rapport 236, p.24)

Cette idée n'est pas nouvelle. Dans son rapport d'enquête et d'audience publique sur l'aménagement hydroélectrique Sainte-Marguerite-3, le BAPE disait que:

« Pour la commission, il est important de bien réaliser que ce qui est en jeu avec ce projet de développement, c'est essentiellement la fin possible d'une autre grande rivière sauvage qui serait transformée en réservoir. La décision doit être prise en considérant toutes les solutions de remplacement, d'atténuation et de compensation possibles. Un grand nombre de rivières du Québec sont déjà harnachées et tout nouveau projet doit se positionner dans ce contexte. [...] La commission est aussi d'avis qu'Hydro-Québec devrait débiter sans tarder l'étude des effets cumulatifs du développement hydroélectrique de la Côte-Nord et intégrer cette préoccupation aux études préliminaires menées sur les rivières de la région. La commission incite Hydro-Québec à tirer parti des suggestions formulées par les participants à l'audience publique, pour revoir sa méthodologie d'évaluation des impacts sur le milieu naturel et adopter une approche globale. Une telle approche, qui inclurait notamment la valeur faunique et la valeur patrimoniale, permettrait à Hydro-Québec d'apporter aux gouvernements et aux citoyens un éclairage sur les rivières les plus appropriées qui pourraient être affectées au développement hydroélectrique, sur celles qui pourraient servir à la fois à des fins d'exploitation hydroélectrique et faunique et, enfin, sur celles à conserver pour une mise en valeur de la faune ou pour une préservation intégrale.» p.287-288)

**Avons-nous progressé sur ce point depuis 15 ans?
Ne sera-t-il pas un jour trop tard pour agir?**

On ne peut que rêver de ce qu'on dû être les rivières Bersimis, Outardes, Sainte-Marguerite et autres Manicouagan. Pour certaines, des rivières sportives de calibre mondial sans nul doute...

On a déjà fait disparaître une partie énorme de notre patrimoine. N'est-il pas grand temps de penser que désormais chaque développement devrait s'accompagner d'un lègue qu'on réserve pour ceux qui vont découvrir explorer et apprendre à apprécier le territoire du Québec à leur tour?

Le projet Romaine ne pourrait-il pas être le premier grand projet pour lequel on embrasse cette approche, et ce dans l'esprit le plus noble du Plan Nord?

Compte tenu de son historique et du consensus qui se crée autour d'elle, la rivière Magpie n'est-elle pas la candidate toute indiquée pour répondre à cet appel?

Nous pensons que oui

Yann Troutet
Havre-St-Pierre, le 27 novembre 2008

André Charest
Havre-St-Pierre, le 27 novembre 2008

Références citées

Fortin, G. (1980) Guide des rivières sportive au Québec, Éditions Marcel Broquet
(*in* Geo Plein Air, hiver 2003, p. 50)

Hodgins, B.W. & Hoyle, G. (1994) Canoeing North into the Unknown, Natural Heritage /
Natural History Inc., Toronto, 278 p.